NOMBRE DE TITULAIRES : 14	
En exercice :	14
Présents :	11
Votants :	11

LA BRESLE

Syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle

DELIBERATION 2021-89

****

Séance du Conseil syndical du mardi 28 septembre 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un, le 28 septembre à 9h30, les membres du Conseil syndical se sont réunis à Aumale, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente du Syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle le 16 septembre 2021, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du code Général des Collectivités Territoriales.

Membres titulaires présents : Mme Colette MICHAUX, Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Gérard CHAIDRON, M. Christian ROUSSEL, M. Firmin BOUCRY, M. Jean-Claude QUENOT, M. Thierry HEBERT, M. Olivier GENTY.

Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes : M. Christophe BLAMPOIX (remplace en qualité de titulaire et a pouvoir de M. BLONDIN). M. Olivier HERNEQUÉ (remplace en qualité de titulaire), M. Hubert TRANCART (remplace en qualité de titulaire et a pouvoir de M. Franck CORDIER).

Membres titulaires/suppléants absents/excusés : M. Franck CORDIER (est remplacé et à donner pouvoir à M. Hubert TRANCART), M. Eric ARNOUX, M. David BLONDIN (est remplacé et a donné pouvoir à M. BLAMPOIX), M. Gérard LECUIR, M. Jacky BAUDON, M. François SELLIER, M. Jean-Manuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. William BOUS, M. Louis QUEVAUVILLERS, M. Michel CORDIER, M. Alain DEGRY, M. Yves BEAURAIN.

Membres suppléants présents : M. Dany DELABOUGLISE, M. François THIVERNY

Programme pluriannuel d'entretien et d'aménagement des cours d'eau du bassin : Liger et Ménillet

Le comité syndical,
Le quorum constaté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle,
Vu la délibération n°2021-67 adoptant le BP 2021,
Vu la délibération n°2021-75 actant la réalisation de l'étude PPREA Liger Ménillet,
Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie Lucot-Avril, Présidente, sur la modification du budget proposé au titre de ce projet,

Décide à l'unanimité des présents :

- d'autoriser Mme la Présidente à procéder à toutes les démarches administratives, techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre de cette décision (lancement et suivi des marchés, engagement des dépenses, mandatements …),
- d'inscrire, au BP 2022, les montants prévisionnels nécessaires à la revalorisation de ce projet.

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat
Acte exécutoire le : 19/10/2021
La Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com